Prise en charge des victimes de violences conjugales dans le Nord Deux-Sèvres



PRÉFECTURE
DES DEUX-SÈVRES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les numéros d'urgence nationaux

17 ou le 112

Recours aux forces de l'ordre depuis un portable
24h/24 - 7j/7



114

Signalement par SMS envoyer un texto
24h/24 - 7j/7



119

Signalement pour les enfants en danger



3919

Signalement auprès de la ligne nationale d'écoute, gratuite et anonyme

24h/24 - 7j/7



115

Pour être hébergé



www.service-public.fr
ou sur www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

Portail de signalement en ligne 24h/24-7j/7

Signalement auprès des pharmacies

Il est possible de signaler des violences auprès des pharmacies. Les officines feront le lien avec les forces de l'ordre.



Signalement auprès des structures du territoire Nord Deux-Sèvres



France victimes 79

05.49.26.04.04
francevictimes79@orange.fr

CIDFF 79

05.49.17.39.61
cidff79@orange.fr

Ordre des avocats

05.49.09.18.40

Permanence du barreau

SMS ou APPEL direct
07.88.91.00.96

Intervenantes sociales en gendarmerie

06.86.41.19.25
06.24.85.32.55

Maison départementale des solidarités du Thouarsais

05.49.68.07.33
4 rue Cambetta
79100 Thouars

Maison départementale des solidarités du Bressuirais

05.49.65.05.07
Boulevard de Thouars
Parc de Bocapôle 79300
Bressuire

Planning Familial

05.49.26.95.08
mfpf.ad79@wanadoo.fr

Association pour enfants victimes de violences conjugales

07.86.12.95.41
contact@lespetits fantomes.fr

Lieu d'écoute et accompagnement Intermède

06.30.08.47.53
violenceconjugale-nord79@intermede-nord79.fr

TÉMOINS : DONNEZ L'ALERTE !

*Document réalisé par la préfecture des Deux-Sèvres